

que l'on fait sur le pré : *Mettre le foin en boudins*.

— Bot. *Boudin noir*, Espèce de bolet comestible, que l'on trouve dans l'Inde. On l'appelle aussi *TRIPAN*.

— Annél. *Boudin de mer*, Nom vulgaire d'une annélide voisine des nérides.

— Tous nos lecteurs connaissent le conte charmant de Perrault, de ce conteur naïf et délicieux qui, s'il était né à Bagdad, aurait certainement émerveillé le sultan dont parlent les *Mille et une nuits*. Ce conte, intitulé les *Souhaits ridicules*, a été plusieurs fois traduit en vers, et c'est une de ces traductions que nous allons donner ici. Un bout de *boudin* en est le héros, et c'est à ce titre qu'il figure ici.

Il était une fois un pauvre bûcheron, Qui, las de sa pénible vie, Ayait, disait-il, grande envie D'aller se reposer aux bords de l'Achéron; Représentant, dans sa douleur profonde, Que, depuis qu'il était au monde, Le ciel cruel n'avait jamais Voulu remplir un seul de ses souhaits. Un jour que, dans le bois, il se mit à se plaindre, A lui, la foudre en main, Jupiter apparut; On aurait peine à bien dépeindre La peur que le bonhomme en eut. Je ne veux rien, dit-il en se jetant par terre, Point de souhaits, point de tonnerre, Seigneur, demeurez tout à but.

— Cesse d'avoir aucune crainte; Je viens, dit Jupiter, touché de ta complainte, Y mettre fin, et pour jamais; Ecoute donc. Je te promets, Moi qui du monde entier suis le souverain maître, D'exaucer pleinement les trois premiers souhaits Que tu voudras former sur quoi que ce puisse être. Vois ce qui peut te rendre heureux; Vois ce qui peut te satisfaire; Et comme ton bonheur dépend tout de tes vœux, Songes bien avant que de les faire.

A ces mots, Jupiter dans le ciel remonta; Et le gai bûcheron, embrassant sa falourde, Pour retourner chez lui, sur son dos la jeta. Cette charge jamais ne lui parut moins lourde.

• Il ne faut pas, disait-il en trottant, Dans tout ceci rien faire à la légère : Il faut, le cas est important, En prendre avis de notre ménagère. Ça, dit-il en entrant sous son toit de fougère, Faisons, Fanchon, grand feu, grand chère, Nous serons riches à jamais; Et nous n'avons qu'à faire des souhaits. • Là-dessus tout au long le fait il lui raconte. A ce récit, l'épouse, vive et prompte, Forma dans son esprit mille vastes projets; Mais considérant l'importance De s'y conduire avec prudence :

• Blaise, mon cher ami, dit-elle à son époux, Ne gâtons rien par notre impatience; Examinons bien, entre nous, Ce qu'il faut faire en pareille occurrence. Remettons à demain notre premier souhait; Et consultons notre chevet.

— Je l'entends bien ainsi, dit le bonhomme Blaise : Mais va tirer du vin derrière ces fagots. • A son retour, il vit, et goûtait à son aise, Près d'un grand feu, les douceurs du repos, Il dit en s'appuyant sur le dos de sa chaise :

• Pendant que nous avons une si bonne braise, Qu'une aune de *boudin* viendrait bien à propos ! • A peine acheva-t-il de prononcer ces mots, Que sa femme aperçut, grandement étonnée, Un *boudin* fort long qui, partant D'un des coins de la cheminée, S'approchait d'elle en serpentant. Elle fit un cri dans l'instant; Mais jugeant que cette aventure Avait pour cause le souhait Que, par bêtise toute pure, Son homme imprudent avait fait, Il n'est point de pouille et d'injure Que, de dépit et de courroux, Elle ne dit au pauvre époux.

• Quand on peut, disait-elle, obtenir un empire, De l'or, des perles, des rubis, Des diamants, de beaux habits, Est-ce alors du *boudin* qu'il faut que l'on désire ? — Eh bien ! j'ai tort, dit-il; j'ai mal placé mon choix, J'ai commis une faute énorme : Je ferais mieux une autre fois.

— Bon, bon, dit-elle, attendez-moi sous l'orme : Pour faire un tel souhait, il faut être bien bouff. • L'époux, plus d'une fois emporté de colère, Pensa faire tout bas le souhait d'être veuf; Et peut-être, entre nous, ne pouvait-il mieux faire. • Les hommes, disait-il, pour souffrir sont bien nés ! Peste soit du *boudin*, et du *boudin* encore !

Pût à Dieu, maudite pécore, Qu'il te peigne au bout du nez ! • La prière aussitôt du ciel fut écoutée : Et dès que le mari la parole lâcha, Au nez de l'épouse irritée L'aune de *boudin* s'attacha. Ce prodige imprévu grandement le fâcha : Fanchon était jolie; elle avait bonne grâce; Et, pour dire sans tard la vérité du fait, Cet ornement en cette place, Ne faisait pas un bon effet. Si ce n'est qu'en pendant sur le bas du visage, Il l'empêchait de parler aisément; Pour un époux merveilleux avantage, Et si grand qu'il pensa, dans cet heureux moment, Ne souhaiter rien davantage !

• Je pourrais bien, disait-il à part soi, Après un malheur si funeste, Avec le souhait qui me reste Tout d'un plein saut me faire roi. Rien n'égale, il est vrai, la grandeur souveraine; Mais encore faut-il songer Comment serait faite la reine, Et dans quelle douleur ce serait la plonger De l'aller placer sur un trône Avec un nez plus long qu'une aune ! Il faut l'écouter sur cela, Et qu'elle-même elle soit la maîtresse De devenir une grande princesse, En conservant l'horrible nez qu'elle a, Ou de demeurer bûcheronne Avec un nez comme une autre personne, Et tel qu'elle l'avait avant ce malheur-là. • La chose bien examinée, Quoiqu'elle se dût d'un sceptre et la force et l'effet, Et que, quand on est couronné, On a toujours le nez bien fait; Comme au désir de plaire il n'est rien qui ne cède, Elle aima mieux garder son bavolet, Que d'être reine et d'être laide.

Ainsi le bûcheron ne changea point d'état, Ne devint point grand potentat, N'eût pas rempli point sa bourse; Trop heureux d'employer son souhait qui restait (Faible bonheur, pauvre ressource), A remettre sa femme en l'état qu'elle était.

Bien est donc vrai qu'aux hommes misérables, Aveugles, imprudents, inquiets, variables, Pas n'appartient de faire des souhaits, Et que peu d'entre eux sont capables De bien user des dons que le ciel leur a faits.

BOUDIN (J.-A.), conventionnel. Il vota la réclusion de Louis XVI et son bannissement à la paix. Il ne parut guère à la tribune que lorsqu'on discuta la mise en accusation de Carrier. Peu de temps après, il demanda une amnistie pour tous les délits politiques commis à l'intérieur; mais il conseilla en même temps des mesures sévères contre les émigrés. Il fit deux fois partie du comité de sûreté générale, et entra au conseil des Cinq-Cents; il donna sa démission en 1797, et ne joua plus depuis aucun rôle politique.

BOUDIN (N.), baron de ROVILLE, général français. Chef de bataillon en 1799, il était du nombre des 1,500 braves qui, sous le général Monnier, résistèrent pendant six mois à 10,000 Autrichiens. Il fut nommé général de brigade en 1813, fut blessé l'année suivante à Montmirail, et continua de servir sous la Restauration, qui le mit à la tête d'un département et lui conféra le grade de grand officier de la Légion d'honneur.

BOUDIN (Jean-Christien-Marc-François-Joseph), médecin français, né en 1806. Il est médecin en chef de l'hôpital militaire du Roule. En 1859, il suivit l'armée d'Italie comme médecin en chef du 1^{er} corps. Outre une collaboration active aux *Annales d'hygiène* et aux *Mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, il a donné des travaux d'un haut intérêt : *Essai de géographie médicale* (1843); *Etudes de géologie médicale* (1845); *Etudes de géographie médicale* (1846); *Sur le recrutement des armées* (1849); *Histoire physique et médicale de la foudre* (1854); *Système des ambulances des armées françaises et anglaises* (1855), etc.

BOUDINADE s. f. (bou-di-na-de — rad. *boudin*). Art culin. Quartier d'agneau fuit de boudins blancs et de boudins noirs, cuit à la broche et servi sur une sauce hachée.

BOUDINAGE s. m. (bou-di-na-je — rad. *boudiner*). Techn. Action de boudiner le fil de lin ou de soie.

BOUDINE s. f. (bou-di-ne — rad. *boudin*). Ventre, entrailles. « Nombriil. » Vieux mot. — Techn. Espèce de bosse circulaire que présentent les feuilles de verre obtenues par le procédé des plats ou plateaux. « Verre à boudine, Verre fabriqué par ce procédé; c'est le *crown-glass* ou verre en couronne des Anglais.

BOUDINÉ, ÊE (bou-di-né) part. pass. du v. *Boudiner*. (Lin BOUDINÉ.

BOUDINÉE s. f. (bou-di-né — rad. *boudin*). Plat de boudin. « Régali qui se compose surtout de boudin et de viande de porc, et que l'on donne à ses amis, à l'occasion d'un porc que l'on a tué : Un paysan qui se trouvait dans ce cas, et qu'un peu de laderie portait à ne pas suivre l'usage, alla consulter un autre paysan, le meilleur de ses amis : « Parbleu ! dit celui-ci, vous voilà bien embarrassé ! Dites qu'on vous a volé votre cochon. — C'est ce que j'ai envie de faire, » dit le vilain. La nuit suivante, celui qui avait si bien conseillé alla lui-même faire le vol : « Savez-vous bien, mon pauvre ami, lui dit le lendemain l'homme volé, que ce que vous m'avez engagé, hier au soir, de dire à tout le monde, m'est effectivement arrivé ? On m'a enlevé mon cochon, et cela n'est pas de tout une plaisanterie. — Bon ! dit le voleur conseiller, dites toujours de boudine; cela fera que vous ne donnerez pas la Boudinée. »

— Econ. rur. Action de faire le boudin et de préparer les parties qui restent après qu'on a salé le corps et les jambons d'un porc pour les conserver.

BOUDINER v. a. ou tr. (bou-di-né — rad. *boudin*). Techn. Tordre légèrement le fil de lin ou de soie, avant de le mettre sur la bobine : *Boudiner du lin, de la soie*.

BOUDINIER, IÈRE s. (bou-di-nié, iè-re rad. *boudin*). Personne qui fait ou vend du boudin. « Peu usité.

BOUDINIÈRE s. f. (bou-di-nière — rad. *boudin*). Econ. domest. Espèce d'entonnoir court et très-évasé, avec lequel on remplit des boyaux pour faire des boudins ou des saucisses.

BOUDINOIR s. m. (bou-di-noir — rad. *boudin*). Techn. Appareil qui sert à boudiner le fil.

BOUDINURE s. f. (bou-di-nu-re — rad. *boudin*). Mar. Petit cordage dont on enveloppe certaines parties des câbles pour les protéger.

BOUDJAK, nom sous lequel les Turcs désignent la Bessarabie. Ce mot signifie littéralement *angle, coin*, dans la langue ottomane, et est parfaitement approprié à cette contrée, qui forme en effet une espèce d'angle limité par l'embouchure du Dniester et du Dniéper.

BOUDJEPOUR, ville de l'Indoustan anglais, province de Bahar, sur la rive droite du Gange, entre Bénarès et Patna, et à 80 kilom. O. de cette dernière ville. Elle appartenait autrefois

à un rajah très-puissant; aujourd'hui elle tombe en ruine.

BOUDJOU s. m. (mot arabe). Métrol. Unité monétaire de l'Algérie, qui valait 1 fr. 86. « Pl. boudjous.

— *Rial boudjou* (boudjou royal), Monnaie réelle d'Alger, qui valait 1 fr. 88 cent. « *Rebia boudjou*, Autre monnaie algérienne, qui valait un quart de boudjou, ou 47 cent. « *Temin boudjou*, Autre monnaie du même pays, valant un huitième de boudjou, ou 23 cent. 50. « *Zoudi boudjou*, Double boudjou, 3 fr. 72 cent.

BOUDOIR s. m. (bou-doir — rad. *bouder*). Sorte de cabinet coquettement orné, à l'usage particulier des dames, qui s'y retirent pour être seules et n'y admettent que les personnes les plus intimes : *Un charmant boudoir. Les nations finissent dans les boudoirs, elles recommencent dans les camps.* (De Bonald.) *Pas un bourgeois qui n'ait son boudoir à la Du Barry ou son salon à la Choiseul!* (Scribe.) *Les boudoirs ne sont restés de mode que chez les femmes galantes.* (Boitard.) *Les boudoirs ne sont pas antérieurs au XVIII^e siècle.* (Dezobry.)

J'aime un boudoir étroit qu'un petit jour éclaire.

Dans un boudoir on s'aime mieux, Plus intimement on s'accueille.

DEMOUSTIER. Votre boudoir est-il tout peuplé de rocailles, Et de festons mignards au plafond suspendus ?

H. CANTEL. Ah ! puissiez-vous, disciple de Chaulieu, Dans les boudoirs, tombeaux de la sagesse, Au demi-jour, près de votre matresse, Être pris pour un demi-dieu !

DE CHOISY. De vos boudoirs l'enceinte parfumée, Ces longs tapis étendus sous vos pas, Ne valent pas la chaudière enfumée Qu'embelliront de modestes appas.

MILLEVOYE. Je sais un vieux boudoir, plein de roses fanées, Où git tout un fouillis de modes surannées, Où les pastels plantifs et les pâles Bonchères Hument le vieux parfum d'un facon débouché.

BAUDELAIRE. — Par ext. Pièce décorée avec un luxe élégant : *Ce n'est pas une chambre à coucher, c'est un boudoir. Le banquier était dans un cabinet des plus coquets, boudoir de finance, où resplendissait l'or et l'acajou.* (Scribe.)

— Epithètes. Éléphant, charmant, joli, magnifique, gracieux, délicieux, enchanter, enchanteur, magique, riche, galant, voluptueux, embaumé, parfumé, enivrant, amoureux, mystérieux, obscur, sombre, retiré, solitaire.

Boudoir oriental (Le), tableau de Decamps. Un Turc décapité, coiffé d'un gigantesque turban, est accroupi, les jambes croisées, sur un divan; il tient à la main le long tuyau d'une pipe dont le foyer repose à terre. A droite, une belle jeune femme, à demi couchée sur un tapis moelleux, et ayant pour tout vêtement une jupe de gaze qui dessine ses formes charmantes, s'appuie à l'épaule du vieillard et semble lui murmurer à l'oreille de douces paroles d'amour. La jeunesse de cette odalisque, la grâce exquise, la souplesse passionnée et l'abandon voluptueux de sa pose contrastent avec l'air maussade et l'impassibilité du vieux Turc, qui daigne cependant jeter de côté un regard satisfait à l'adorable créature. Il était impossible de mieux rendre le mystère et les langueurs énervantes du harem : aucun bruit ne pénètre dans ce boudoir ouaté, capitonné; aucun rayon de soleil ne vient en égayer la solitude, et l'air qu'on y respire est tout imprégné de parfums enivrants. Ce tableau a fait partie de la collection de Mlle Périm; il a été lithographié par M. Garnier, dans la *Galerie pittoresque*.

BOUDON (Henri-Marie), écrivain ascétique et prédicateur français, né à La Fère (Aisne) en 1624, mort en 1702. Il eut pour marraine Henriette-Marie de Bourbon, fille de Henri IV. Dès la plus tendre enfance, il avait montré de grandes dispositions à la piété; il entra dans la carrière ecclésiastique, devint archidiacre d'Evreux, se dévoua à prêcher des missions dans les provinces et composa un grand nombre d'ouvrages édifiants, parmi lesquels nous citerons seulement : la *Vie cachée avec Jésus en Dieu* (1676); la *Science et la pratique du chrétien* (1680); *Vie de saint Taurin, évêque d'Evreux* (1694); *Vie de Marie-Angélique de la Providence*; le *Chrétien inconnu ou l'idée de la vraie grandeur du chrétien*; la *Science sacrée du catéchisme*, etc.

BOUDOT (Paul), théologien et prélat, né vers 1571 à Morteau (Franche-Comté), mort à Arras en 1635. Il fut successivement archidiacre d'Arras et de Cambrai, prédicateur de l'archiduc Albert, évêque de Saint-Omer, puis d'Arras. On lui doit, entre autres ouvrages : *Summa theologiae divi Thomae Aquinatis recensita*; *Catechismus sive summa doctrinae christianae pro diocesi Atrebatensi*; *Traité du sacrement de pénitence* (1601); *Haranque funèbre de l'empereur Rodolphe II, prononcée à Bruxelles* (1612), etc.

BOUDOT, famille d'imprimeurs, dont les membres les plus connus sont : Jean Boudot, mort en 1706, qui publia, en 1704, un *Dictionnaire latin-français* qui fut longtemps en usage dans nos écoles, et Jean Boudot, son fils (1685-1754), imprimeur-libraire, bibliographe distingué, auquel on doit des catalogues raisonnés fort estimés.

BOUDOT (Pierre-Jean), historien et biblio-

graphe français, né à Paris en 1689, mort en 1771. Il entra dans les ordres, exerça les fonctions de censeur royal, et fut attaché à la Bibliothèque du roi, dont il rédigea le catalogue avec l'abbé Sallier. On lui doit aussi un *Essai historique sur l'Aquitaine* (1755), et un *Examen des objections faites à l'Abbrégé chronologique de l'histoire de France* (1765).

BOUDOUSQUES s. f. (bou-dou-ske). Econ. rur. Dans le midi de la France, Marc qui reste dans la presse, lorsque la cire des gâteaux à miel en a coulé par l'effet de la compression.

BOUDOUSQUIÉ (Pierre-Alain), homme politique français, né à Cahors en 1791. Après avoir suivi quelque temps la carrière militaire sous l'Empire, il fit ses études de droit, devint avocat à Paris et prit une part énergique à la révolution de 1830. Dupont de l'Eure le nomma procureur du roi à Cahors; mais dès 1832 M. Boudousquié donna sa démission; il fut ensuite élu, en 1834, député de Cahors. Depuis cette époque jusqu'en 1848, il appartint au parti de l'opposition, protesta de son vote contre les lois de septembre et les lois d'apaisement, se prononça pour la réforme parlementaire, et c'est grâce à son initiative que fut rendue la loi du 16 juin 1837 en faveur des sous-officiers et soldats amputés. Depuis 1848, M. Boudousquié n'a joué qu'un rôle politique effacé. On a de lui un *Traité d'assurance contre l'incendie* (1829).

BOUDRIÈRE s. f. (bou-dri-è-re). Agric. Nom vulgaire de la carie du froment. « On dit aussi BOUDRINE.

BOUDROUM ou BODROUN, l'ancienne Halicarnasse, ville de la Turquie d'Asie, dans l'Anatolie, à 150 kilom. S. de Smyrne, avec un petit port sur l'Archipel, vis-à-vis l'île de Cos; 11,000 hab. Boudroum, bâti sur l'emplacement d'Halicarnasse, présente de nombreuses ruines de l'antique cité dorienne. Le château actuel, élevé en 1402 par les chevaliers de Rhodes, fut construit sur l'emplacement du célèbre mausolée d'Artémise, et porte sur ses murs une foule de sculptures prises aux monuments de l'antique Halicarnasse. V. ce mot.

BOUDRY, ville de Suisse, canton et à 11 kilom. S.-O. de Neuchâtel, sur la Reuss, près de son embouchure dans le lac de Neuchâtel; 1,378 hab. Récolte de vins rouges estimés; exploitation de gypse; patrie de Marat.

BOUE s. f. (bou. — Bescherelle rapproche tout simplement *boue* du celtique *boz*, gras; Diez du cymrique *baw* et de l'anglais *bog*, boue. D'autre part, on peut le rattacher à une racine germanique, et, si nous nous guidons sur l'analogie, nous devons nous ranger à cette opinion; car, comme le fait judicieusement remarquer M. Delâtre, la série des mots désignant les immondices : *boue, bouse, vase, crotte, marais, tourbe, gadis, fange*, est tout entière germanique. L'ancienne forme de *boue*, dans le vieux français, est *boe*; M. Delâtre lui donne comme corollaire le mot *bousse* ou *bouse*, que l'on prend maintenant dans l'acception beaucoup plus restreinte de *bouse de vache*. Une remarque que nous avons faite pourrait justifier jusqu'à un certain point cette opinion, c'est que souvent le même mot désigne la *boue* et les excréments; ainsi, nous disons *crotte* dans ces deux sens, et en allemand *koth* et *dreck* se prennent aussi dans cette double acception. *Bousse* ou *bousse* serait alors la forme primitive et se rattacherait à l'ancien haut allemand *buzzi*, bourse, boue, que M. Delâtre rapporte à la racine *bodd*, mouiller, baigner. Nous aurions alors dans cette hypothèse le groupe étymologique complet : *éclaboussure*, éclat de *bousse* ou de *crotte*; *bouse*, fiente de bœuf ou de vache; *bousiller*, maçonner avec du chaume et de la terre détrempée, du torchis, travailler mal; *boue*, fange; *boueux*, boué, etc. M. Delâtre rapproche encore l'allemand moderne *pfutze* et l'italien *pozza*, boubier). Fange, pâte sale formée de diverses matières délayées ou détrempées dans l'eau : *La boue des rues, des chemins, des fossés, des égouts. Tomber dans la boue. Piétiner dans la boue. Avoir ses habits couverts de boue. Le comédien, couché dans son carrosse, jette de la boue au visage de Corneille, qui est à pied.* (La Bruy.) *O Paris ! ville de bruit, de fumée et de boue ! je cherche la paix, la vertu, le bonheur : je ne serai jamais assez loin de toi.* (J.-J. Rouss.) En général, les boues des villes forment un excellent engrais, que ne doivent pas négliger les cultivateurs. (Math. de Dombasle.) On emploie jusqu'à 86,400 kilogr. de boue pour la fumure d'un hectare de terre. (Payen.) *Le Tibre aura tari dans ses rives de boue, que le Colisée le dominera encore.* (Lamart.) *La boue de Paris a cela de particulier qu'elle contient une forte dose de fer, qui provient de l'usure des fers des chevaux, des cercles des roues, etc.; aussi, lorsqu'on lève les pavés, les trouve-t-on d'un noir d'encre; c'est ce qui rend cette boue si tachante.* (Bouillet.)

Un lac, me couvrant d'un déluge de boue, Contre le mur voisin m'écrase de sa roue.

BOILEAU. Comment sortir ? les roues S'enfoncent dans les boues Presque jusqu'à l'essieu.

TH. GAUTIER. ... Aux plus clairs endroits, et pour trop regarder Le lac d'argent paisible au cours inassaisable, On découvre sous l'eau de la boue et du sable.

SAINT-EUVE.